



## Fosse septique non entretenue avant mon arrivée

Par **Nikolo**, le **06/07/2011** à **16:08**

Bonjour,

Je vais, d'ici un mois, être locataire d'une maison équipée d'une fosse septique. Il semble que le propriétaire (et les locataires précédents) n'ont [s]jamais[/s] fait effectuer de vidange (environ 15 ans). De plus, cette maison n'a pas été occupé depuis 7/8 mois

- Le propriétaire a-t'il une obligation légale vis à vis de cette fosse (vidange ou contrôle de l'installation).
- Si, au début de ma location, un problème venait à apparaître, suis-je tenu de payer cette vidange ?

Merci d'avance pour vos réponses.